6211-24-075

Projet de parc éolien Saint-Cyprien à Saint-Cyprien-de-Napierville

MÉMOIRE CITOYEN

## Projet éolien de Saint-Cyprien de Napierville

MÉMOIRE présenté au BAPE par :

Carole Doucet

Saint-Cyprie-de-Napierville, QC J0J 1L0

Le 11 juin 2015

Mémoire citoyen devant la Commission du BAPE concernant le Projet éolien de Saint-Cyprien de Napierville

Bonjour,

Je me présente, je suis Carole Doucet, je suis domicilié dans le rang Double à Saint Cyprien-de-Napierville depuis maintenant près de 30 ans. J'ai choisi de m'établir dans cette région à cause des grands espaces, de la vision de l'horizon à perte de vue et de la tranquillité loin des bruits de fonds de la ville.

Le projet éolien de Saint-Cyprien-de-Napierville me préoccupe puisque certaines des éoliennes seront situées à proximité de mon lieu de résidence. Elles viendront modifier de façon importante les paysages environnants, affecter l'équilibre social de la région en créant non seulement des tensions entre les citoyens mais aussi les municipalités mitoyennes qui non seulement ne recevront pas de bénéfices mais tous les inconvénients qui y sont reliés.

La vue qui m'est offerte à perte de vue sur les montagnes par temps clair, seront, si le projet est mené à terme; défigurés. Notre vue sera encombrée de ces monstres géants. Elles seront de plus en plus visibles à mesure qu'on s'approchera de leur implantation. Étant situé en plein champs leur hauteur sera telle que les habitations ne leur feront peu obstacle. Il n'y a qu'à voir les tours de communications à l'ouest et les cheminés de Ciment Lafarge sur l'autoroute 15 pour voir l'effet visuel des grandes structures. J'ai remarqué la même chose pour le clocher de l'Église de Saint-Cyprien-de-Napierville qui est de plus en plus visible à mesure qu'on s'éloigne du village et que l'effet barrière des arbres et constructions perdent effets.

Les simulations visuelles présentées par le promoteur ne m'ont pas convaincu de l'impact visuel réel, certaine photo n'étant même pas prise directement dans la direction du projet.

Je trouve malheureux qu'Hydro-Québec ait retenu le projet de Saint-Cyprien-de-Napierville au moment où l'énergie déployée par notre belle région commence à porter fruit pour promouvoir ses attraits touristiques via le Circuit des paysans. Ces monstres géants viendront assurément court-circuiter ces efforts. Quelle crédibilité aura la reconstitution d'une bataille historique avec des éoliennes en écran de fond.

Je questionne aussi la pertinence du projet éolien compte tenu de leur coût qui fera augmenter le prix moyen du kWh. On a maintenant la preuve que l'éolien fait augmenter la facture de tous les québécois avec les dernières hausses. La production hydroélectrique étant beaucoup plus économique en plus qu'Hydro-Québec prévoit être en surplus énergétique pour encore plusieurs années. Lorsque ces surplus seront épuisés les parcs éoliens seront pratiquement en fin de vie utile.

Et puis, est-ce écologique, est-ce du développement durable que de produire une énergie même sois disant verte, si c'est pour produire encore plus de surplus ? Produire de l'électricité inutilisée rien d'écologique ni de vert là-dedans. Au contraire il y a une empreinte écologique à construire et faire fonctionner tout cela.

Je trouve également inconcevable qu'on permette l'implantation de ce projet parmi les

meilleures terres agricoles du Ouébec, alors que la Protection du territoire agricole refuse des constructions domestiques de beaucoup moins grandes envergures pour protéger ces mêmes terres. Il est impératif de conserver ces terres intactes pour préserver le gardemanger du Québec et le futur alimentaire des prochaines générations. Il y a de plus en plus d'utilisation de nouvelles technologies en agriculture, les drones entre autre. La présence d'éolienne sur des terres agricoles risque d'en restreindre et même d'en empêcher l'utilisation par les agriculteurs qui ont des terres limitrophes les privant ainsi d'outils de pointes. Aucune étude à cet effet n'a été menée par le promoteur ni les ministères. Les éoliennes seront là pour au moins 20 ans beaucoup de nouvelles technologies risquent de faire son apparition dans ce laps de temps. Ces derniers étant minoritaires dans le portrait, je doute que toute cette nouvelle technologie sera adaptée pour une minorité d'agriculteurs à proximité d'éolienne. Si c'est le cas des coûts risques d'y être rattachés pour ce faire. La relève agricole se fait de plus en plus rare, il est impérieux de mettre tout en place pour faciliter les pratiques agricoles et favoriser la qualité de vie de ceux qui font le choix de s'investir en agriculture en maintenant aussi un environnement sain et agréable et en évitant qu'ils soient victime des restrictions dans le choix de leurs pratiques agricoles par ce qui ne sert pas l'agriculture. On nous indique que le projet va n'occuper qu'une infime partie du territoire agricole,

On nous indique que le projet va n'occuper qu'une infime partie du territoire agricole, malheureusement ces parcelles de terres aussi minimes soient-elles s'ajoute à toutes les autres parcelles ainsi grugées à gauche et à droite. Le parc éolien à St-Rémi et St-Isidore entre autre. On parle ici des meilleures terres du Québec sur lesquelles on vient empiéter avec un projet dont les faibles bénéfices potententiels ne viendront jamais compenser les effets négatifs de ce projet dans la communauté et sur l'agriculture. C'est souvent de façon insidieuse et souvent anodine qu'on finit par gruger petit à petit une ressource qui se raréfie sans qu'on se méfie pour se rencontre malheureusement trop tard qu'on est allé trop loin. Alors n'attendons pas cela et refusons toutes disparition de la moindre parcelle de terre encore viable pour l'agriculture. C'est maintenant qu'il faut agir. C'est ça du développement durable protéger ce qui se raréfie. Ce qui n'est pas le cas de l'énergie électrique qui elle est en surplus. Le Québec est grand il y a encore beaucoup d'espace inhabité et inexploité où quand ce sera réellement nécessaire on pourra y installer ces projets éoliens.

## Je m'inquiète aussi de la sécurité :

La plupart des cultures dans l'espace occupé par les éoliennes projetées est du soya ou du maïs. Ce dernier est séché au maximum debout sur place jusque tard l'automne. Augmentant le risque potentiel d'incendie grave. Qu'arrive-t-il si une éolienne prend feu avec des plants de maïs secs tout autour? Le risque d'embraser le champ et ceux adjacents sont élevés. Un incendie de cette ampleur risque d'être incontrôlable par voie terrestre. Il n'y aura aucune possibilité de faire appel aux avions citernes à cause des éoliennes en place. Mettant en péril des fermes, des habitations et des cultures entières. Peut-être va-t-on dédommagé les victimes mais les pertes alimentaires et physiques seront là.. Il y a des coûts environnementaux à considérer liés à une telle situation.

On prévoit des limites pour les utilisateurs de sentier récréotouristiques, des oiseaux, etc. Rien n'est projeté pour l'agriculteur qui travaille dans ses champs, souvent sans

protection, à quelques pieds de ces géants, dans l'éventualité d'un bris ou autre élément pouvant affecter sa sécurité. Même immobilisées un bris est possible.

On parle d'un projet pour l'environnement mais, que fait-on de l'environnement humain? De sa santé physique ? De sa santé psychologique ?

La non acceptabilité sociale augmente les risques d'affecter directement et indirectement la santé des citoyens.

Je m'inquiète des effets sur la santé qui sont encore mal connus. Les recherches prennent souvent plusieurs années avant de démontrer les effets. N'a-t-on pas prétendu qu'il n'y avait pas de danger véritable pendant des années avec l'amiante? La direction de la santé publique a elle-même indiqué qu'une vigilance devait être observée. C'est donc qu'il y a risque potentiel. Il n'y a donc aucune raison pour que la santé, physique ou psychologique d'une partie de la population soit mise en danger par un tel projet. Le principe de précaution doit prévaloir sur tout autre aspect. Car après il sera trop tard pour revenir en arrière, le mal sera fait.

On parle du syndrome Éolien, c'est donc que ce syndrome a été identifié. Peut-on identifier quelque chose qui n'existe pas ? Et même si ce n'est pas prouvé hors de tout doute raisonnable qu'ils sont directement reliés. Les personnes souffrants des symptômes énumérés par les spécialistes, les subissent tout de même véritablement, qu'ils soient physiques ou psychologiques ou psychosomatique. Des coûts sociaux seront reliés à cela. Déjà il y a impact, d'ores et déjà certaines personnes souffrent psychologiquement et subissent du stress juste à anticiper la venue de ce projet. Qu'en sera-t-il si le projet prend vie et qu'elles seront bien là. Je suis contre une attitude attentiste qui attend que les problèmes surviennent pour réagir. Sans compter les stress occasionnés par les conflits entre citoyens et voisins divergeant d'opinion. Les divisions engendrées par le projet vient déjà affecter toute la communauté environnante qui, contrairement à la Ville, est tissée beaucoup plus serré et est beaucoup moins impersonnelle. Les habitants de ces communautés rurales s'étant côtoyés souvent depuis leur plus jeune âge, parfois ils sont allés à l'école ensemble depuis le primaire, ou se côtoient régulièrement dans une communauté peu peuplée. L'impact négatif en est donc beaucoup plus grand et risque de se perpétuer sur les générations suivantes parce que dans les petites communautés rurales tous le monde, ou presque, se connait, à tous le moins de vue, et les guérillas se perpétuent souvent sur plusieurs générations.

Je plains les quelques propriétaires terriens qui auront acceptés, des éoliennes sur leurs terres principalement pour des raisons pécuniaires, au détriment de leur communauté environnante. Ils seront eux et leurs générations futures le point de mire du reste de la communauté qui se sera fait imposer un projet dont elle ne veut pas.

Les risques reliés aux infrasons, à l'effet stroboscopique, sans parler des risques de contamination des sols ne valent pas les supposés bénéfices, d'autant plus qu'il y a des solutions alternatives et qu'il n'y a pas urgence de créer de nouvelles sources d'énergie. Saint-Cyprien-de-Napierville n'est pas le seul espace de vent au Québec.

Quels seront les effets sur nos animaux domestiques qui sont beaucoup plus sensibles

que les humains aux sons et vibrations? On n'en a pas parlé beaucoup.

Je suis également soucieuse des impacts sur l'évaluation de nos propriétés et leur revente éventuelle. Plusieurs études démontrent un impact négatif. Entre autre celle effectuée par Appraisal Groupe One au Wisconsin indiquant une perte de valeur variant entre 24 à 43%. Celle du Groupe Sutton qui va dans le même sens. Si je regarde cela de mon point de vue, si je n'y était déjà installé, il est certain que j'éviterais de m'établir dans une région où il y a présence d'éoliennes. De loin ça peut paraître bien bucolique dans le paysage pour le passant éphémère mais de proche et à l'année ce l'est beaucoup moins.

D'autre part, j'en viens à me demander où s'en va notre démocratie quand :

- Toute une population et des municipalités peuvent se faire imposer un projet parce que quelques propriétaires terriens et quelques élus en possibles conflit d'intérêt ont accepté de céder une partie de leur terre à un promoteur pour l'implantation d'éoliennes. En plus, parce que c'est un projet autochtone la municipalité hôte n'a même pas à être d'accord avec le projet en lui-même sur son propre territoire.
- Les représentants municipaux ne sont même plus en mesure d'être porte-parole et de se porter à la défense de la majorité de ses citoyens qui sont contre parce qu'elle a été l'objet de poursuite de la part du promoteur et de ses partenaires, y compris le maire actuel..... Preuve flagrante qu'il n'y a pas acceptabilité sociale dans la communauté. Est-ce normal que Saint-Cyprien-de-Napierville reste muet dans ce débat quand une majorité de ses citoyens se sont manifestés contre depuis déjà plusieurs années, quand des maires de 8 villes et villages limitrophes ont formés une Coalition pour se porter contre le projet et se faire porte-parole des citoyens? Quand même Saint-Jean-sur-Richelieu se prononce en appui à cette coalition? Quand la MRC du Haut-Richelieu dénonce le non-respect des règles de réciprocités dans ce projet ? Nos élus municipaux ont-ils été bâillonnés par KSE et ses partenaires ? Je trouve tout cela odieux. C'est ce qu'on appelle un projet imposé par la force. Après on nous fera croire qu'on nous respecte et qu'on veut notre bien et devenir partenaire laissez-moi en douter. On nous a indiqué que les projets éoliens avaient comme objectif un apport économique à la communauté. On est mal partit ça déjà couté 140 000\$ à la Municipalité en frais juridique à cause de la poursuite de KSE. Notre communauté a crié haut et fort depuis longtemps que ce n'est pas avec des projets éoliens que nous souhaitons stimuler notre économie locale.
- Le promoteur est au courant depuis le début que la majorité des citoyens ne sont pas en faveur d'un projet éolien sur son territoire. Une majorité ayant signifié son désaccord lors d'un sondage effectué à cet effet avant le début de ce projet ramené par KSE.
- Quand on a fait fi des citoyens, des municipalités et le la MRC environnantes qui n'auront qu'à subir un projet rejeté par la majorité. Ces derniers n'ayant même

pas été impliqués ni consultés avant la venue du BAPE. Quand on ne s'est même pas soucié de respecter les règlements de la MRC immédiatement adjacente sous prétexte que le projet n'est pas sur son territoire tout ça au nom d'un projet soit disant dit vert.

L'article 6 de la Charte des droits et liberté ne dit-elle pas

« Toute personne a droit à la jouissance paisible et à la disposition de ses biens sauf dans la mesure prévue par la Loi ».

L'imposition d'éolienne à proximité de propriétaires rejetants ce projet ne contrevient-il pas à cet article? Ces derniers seront privés de la «jouissance paisible » de leur propriété terrienne.

Sans parler de l'article 8 «Nul ne peut pénétrer chez autrui, ni y prendre quoi que ce soit sans son consentement exprès ou tacite. »

Ici on veut prendre notre qualité de vie en nous imposant des monstres géants.

Et ici je m'inquiète d'avantage: Est-ce que notre gouvernement dans tout cela va, pour faire bonne figure et que c'est une zone sensible, accepter un projet parce qu'autochtone? Ce, en dépit du refus d'une majorité de citoyens non-autochtones; de 9 municipalités contres et d'une MRC pour qui il y a infraction aux règles de cette dernière? J'espère que non...parce que si le projet se concrétise c'est toute une région qui en sera affectée et la confiance en nos élus.

Il est clair que ce projet doit être rejeté puisqu'il ne reçoit pas l'acceptabilité sociale, ni de la population locale et environnante, ni des municipalités mitoyennes, ni de la MRC du Haut-Richelieu qui y est immédiatement adjacente et ainsi, ne répond pas aux principes de développement durable. Sinon que voudrait dire «acceptabilité sociale»? Pour toutes ces raisons je suis contre le projet éolien de Saint-Cyprien-de-Napierville et souhaite qu'il sera tenu compte de la majorité des citoyens et municipalités et la MRC adjacente affectées par ce projet en n'y donnant pas l'aval.

Recevez, l'expression de mes sentiments distingués.

Carole Doucet